



DOSSIER

L'éducation : la priorité de l'action municipale

P. 6

Énergies : le défi de la sobriété P. 14

Territoire : découvrir le Grand Genève P. 15

Solidarité : le Centre Communal d'Action Sociale P. 18



06

03 ÉDITO**04 RETOUR EN IMAGES****06 DOSSIER**

- L'éducation, la priorité de l'action municipale

12 GÉOLOCALISATION**14 INFOGRAPHIE**

- Le défi de la sobriété énergétique



14



18

18 SOLIDARITÉ

- Le Centre Communal d'Action Sociale

20 TRIBUNE POLITIQUE**21 PORTRAITS**

- Le métier de manager centre ville
- Robert Molinatti, une figure de la Résistance



23

15 TERRITOIRE

- Découvrir le Grand Genève

16 VIE LOCALE

- La Plaine des Sports d'Arlod
- Un hiver en sécurité sur nos routes
- Recensement 2023



16

22 INFOS PRATIQUES**23 AGENDA****Édito**

Chères Valserhônaises, chers Valserhônais,

Ainsi commence l'année 2023. Les difficultés, bien sûr, ne manquent pas en ce début d'année.

À la crise sanitaire, dont nous ne sommes pas complètement sortis, succède la crise des énergies.

Les choses sont donc compliquées !

Pour autant, nous ne pouvons, ni ne devons nous résigner et renoncer à aller de l'avant.

La grande priorité des trois prochaines années concernant Valserhône est incarnée par l'éducatif et le scolaire.

Pour le bien-être et l'avenir de nos enfants nous mettrons en œuvre une planification pluriannuelle d'investissement dans nos écoles et nos structures éducatives.

Nous y avons pris du retard, il nous appartient de corriger le tir et d'investir dans l'avenir.

Nous veillerons, par ailleurs et dans la limite de nos moyens, à accompagner toutes les politiques publiques qui, aujourd'hui encore, font notre fierté.

Je vous laisse parcourir ce deuxième numéro du ValserhôneMag, il est plein d'enseignements.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite tous nos vœux de santé d'abord, et d'accomplissement personnel ensuite.

Excellente année 2023 !



Pas encore abonné(e) à notre newsletter électronique ?

Ne manquez pas les actualités de la 3^{ème} ville de l'Ain, inscrivez-vous à notre newsletter via le site internet ou par mail : communication@valserhone.fr

Régis Petit

Maire de Valserhône

SUIVEZ-NOUS !



www.valserhone.fr



Un été festif

- Fête de la Musique
- Concert Scoop Music Tour
- Fête de la République



Le concert Scoop Music Tour revient à Valsenhône le mercredi 12 juillet 2023



Vie Associative

- Festival BD dans l'Ain



Commémorations

- Armistice du 11 novembre 1918



Semaine européenne du développement durable

- Valsenhône Clean Challenge (nettoyage d'automne)
- Spectacle "Polynie" de la Compagnie des Quidams



Rencontre élus et agents

- Remise des médailles pour les 20, 25, 30 et 35 années de services
- Mise à l'honneur des agents partis à la retraite



Rentrée 2022 : Une semaine d'animations et d'échanges

- Festival Tous en Scène
- Les rendez-vous artistiques du Rhône à Valsenhône



CLIC-CLAC, À VOS APPAREILS !

Cette rubrique est dédiée à vos captures inédites !

Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à communication@valserhone.fr

Merci à Julien PITTE, alias le Pittographe, d'avoir saisi de manière originale l'espace Louis Chanel ainsi que le Pont des Pierres.





Le début d'année 2022 a vu la création du pôle Éducation, Citoyenneté et Scolarité au sein de notre collectivité. Ce pôle regroupe tous les services municipaux dédiés à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse, aux familles ainsi qu'à l'animation de la vie sociale locale ("vie des quartiers").

Cette nouvelle organisation permet de placer sous la même égide l'ensemble des services et du personnel communal intervenant dans le champ éducatif, au sens large. Découvrez ce nouveau pôle à travers ses acteurs et ses enjeux.

DOSSIER

L'ÉDUCATION, LA PRIORITÉ DE L'ACTION MUNICIPALE

Le nouveau pôle ÉDUCATION gère et anime l'ensemble des dispositifs ou structures d'accueil et d'accompagnement pour les enfants, adolescents et jeunes adultes. Il s'adresse également à tous les habitants Valserhônais, en menant des actions et projets relatifs au soutien éducatif, à la prévention et à la création du lien social. **Objectif : tendre dans la durée vers une cohérence éducative et de projet au service d'une politique ambitieuse.** L'éducation se retrouve ainsi au cœur de l'action municipale, en s'affirmant comme la priorité de Valserhône pour les années à venir.

1 AN DE RÉFLEXION POUR DÉFINIR DE NOUVELLES AMBITIONS

Durant l'année scolaire 2021-2022, un **audit interne** a été mené sur les organisations et les modes de fonctionnement de nos services municipaux concernés ainsi que sur l'offre de services proposée aux habitants. C'est ainsi qu'un certain nombre de **changements structurels** ont émergés et abouti dès cette rentrée 2022, en **s'adaptant à la nouvelle dimension de la commune nouvelle**.

L'année 2022-2023 va permettre de finaliser et de consolider cette évolution. Elle est surtout dédiée à **une refonte complète du Projet Éducatif De Territoire de Valserhône (PEDT)**. En effet, la municipalité doit comprendre et s'adapter aux habitudes et attentes des familles qui évoluent, comme celles des enfants et des jeunes. Les objectifs et ambitions éducatives doivent correspondre à la réalité de la société actuelle. Former, aider, aiguiller les futures générations, combattre l'agressivité et le rejet de l'autre, défendre l'inclusion de tous, expliquer la différence entre la réalité et le monde numérique, œuvrer dans le sens du lien humain et du contact et préparer les nouvelles générations à s'adapter au monde de demain... constituent, entre autres, les rôles et devoirs, que les services de Valserhône doivent endosser avec volontarisme et ambition. **Accompagner tous les parents, enfants et adolescents, particulièrement ceux qui sont démunis, incompris ou en désarroi, fait partie intégrante de la ligne directrice que se fixe le nouveau pôle ÉDUCATION.**

En 2023, la restructuration des services et la refonte du PEDT seront suivis par la présentation du **Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement "Éducation 2030"** dans lequel un focus sera fait sur le "Plan Ecoles 2030".

Ce dernier définira précisément les moyens financiers ou humains à flécher ou à investir de 2024 à 2030, afin de maintenir, pérenniser, ou créer des structures, des écoles, des projets ou des services, pour les enfants, les habitants de Valserhône. Rendez-vous est pris dans le prochain ValserhôneMag pour détailler ce plan, suite au vote du budget 2023.

UN BUDGET À LA HAUTEUR DES AMBITIONS DU PÔLE

Le budget alloué à l'éducation de manière générale inclut tous les services et moyens techniques, financiers et humains de la ville qui y sont consacrés. Parmi ceux-ci, beaucoup ne sont pas obligatoires, par exemple la mise à disposition d'un(e) ATSEM par classe maternelle ainsi que d'intervenants en sport et en musique. Leur pérennisation à Valserhône démontre la volonté et l'engagement de la municipalité pour une éducation de qualité dans un environnement épanouissant.

"L'éducation est au cœur de l'action municipale, et, avec la création de ce pôle, s'affirme comme la priorité de Valserhône pour les années à venir"



Andy CAVAZZA
Adjoint Éducation -
Citoyenneté - Scolarité

Concrètement, le pôle Éducation se compose de 3 services avec des structures et actions spécifiques sur le terrain, soutenus par un 4^{ème} service transversal en charge des missions administratives. Tous ces services sont complémentaires et sont des rouages clés de la collectivité.



3 STRUCTURES :

- ▶ **La Grande crèche** offrant un accueil régulier ou occasionnel
- ▶ **La Petite crèche** offrant un accueil occasionnel.
- ▶ **Le relais Petite Enfance (RPE)**, un lieu gratuit d'information et d'accompagnement pour les professionnels de la Petite Enfance et les parents.

9 GROUPES SCOLAIRES DE 1^{ER} NIVEAU (PRIMAIRE) :

- ▶ Arlod
- ▶ Bois des Pesses
- ▶ La Crétaç Châtillon
- ▶ Grand Clos
- ▶ Marius Pinard
- ▶ Montagniers
- ▶ Pierre Longue Lancrans
- ▶ René Rendu
- ▶ Vouvray

- ▶ Accueils périscolaires et extra-scolaires pour les 3-12 ans
- ▶ Accueils et activités jeunes pour les 11-17 ans
- ▶ Accueils et activités familles et adultes
- ▶ Accompagnement et prévention de proximité
- ▶ Animation de la vie sociale locale et de la **Maison du projet Musinens 2030**

DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS ET PROJETS PORTÉS PAR LE PÔLE ÉDUCATION

Petite enfance



Pour obtenir une place pour leur (futur) enfant, les parents doivent s'inscrire sur liste d'attente. Cette démarche est réalisable dès le 1^{er} trimestre de grossesse.

Berceaux :

50 à la Grande crèche
15 à la Petite crèche

“ La petite enfance est la porte d'entrée à une première socialisation, lieu de découverte, de séparation avec la famille, de partage. Le soutien aux familles et aux professionnels est également un axe important du service ”



André POUGHEON
Conseiller Municipal Délégué
Petite Enfance

Animation, accompagnement, prévention et vie locale



POUR LES 3-12 ANS

► **Accueils éducatifs périscolaires**
Matin : 220 enfants - 20 encadrants
Midi : 750 enfants - 68 encadrants
Soir : 350 enfants - 30 encadrants
Une pause méridienne en période scolaire :
Coût pour la collectivité par enfant : 11 € dont 3 € de repas
Dont 2,25 € à 6,75 € refacturés aux familles en fonction du quotient familial.

► **Accueils de loisirs extra-scolaires**
Mercredi et vacances scolaires.
Une journée au Centre de Loisirs :
► Coût pour la collectivité par enfant : 36 €
► Dont 8 € à 24 € refacturés aux familles en fonction du QF

POUR LES 11-17 ANS

► Des accueils libres
► Des accueils extrascolaires les mercredis, samedis et vacances
► De la prévention globale de proximité

POUR LES FAMILLES ET ADULTES

► Des sorties et activités
► Des ateliers de la vie quotidienne : apprentissage du français...
► Des espaces libres et pauses café
► Un accompagnement par une conseillère en économie familiale et sociale
► Des animations parents-enfants : jeux en famille, bricolage, cuisine...
► Des séances parents-enfants pour faciliter l'accompagnement à la scolarité : le « cartable parents »
► Le café parents, animé par des intervenants professionnels.

PROJET “AFTERCLASS”

Apprendre à apprendre.
Outils et méthodes de travail proposés pour réviser les cours du collège et faire les devoirs en équipe. Mise en valeur des compétences, élargissement des centres d'intérêts et découverte de la citoyenneté.
Tous les jeudis de 16h30 à 18h au Centre Jean Marin
Tous les vendredis de 16h30 à 18h à la Maison de quartiers de Musinens

PROJET “IMAGINE”

Pour les classes SEGPA du collège Saint-Exupéry.
En partenariat avec l'Education Nationale, les jeunes travaillent sur les objectifs du Développement Durable établis par l'ONU et imaginent des actions en lien avec les objectifs sélectionnés.

Affaires scolaires



- 9 groupes scolaires
- 1903 enfants
- 77 classes
- 31 agents en maternelle (ATSEM)
- 2 intervenants sports
- 4 intervenants musique



DISPOSITIF “PETITS DÉJEUNERS”

Montagniers
Entre 13 et 18 enfants.
Pour la découverte de goûts et saveurs différents ainsi que des notions de base de l'équilibre alimentaire. Au menu : des céréales, des fruits et un laitage.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

► **Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire - ULIS**
Montagniers et Marius Pinard
24 enfants
Pour les élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

► **L'Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme - UEAA**
Bois des Pesses
6 à 10 enfants
Ouvverte à la rentrée 2022, pour offrir aux enfants avec TSA (Trouble du Spectre Autistique), un cadre spécifique et sécurisant permettant de soutenir leur réussite scolaire et éducative.

► **L'Unité Pédagogique pour élèves Allophones Arrivants - UPE2A**
Marius Pinard
27 enfants issus de plusieurs groupes scolaires
Afin d'accélérer l'apprentissage de la langue française et ainsi faciliter et accélérer les apprentissages en classe.

PROJET “FAB LAB À L'ÉCOLE”

Bois des Pesses
Déployé par le Réseau Canopé en partenariat avec Universcience. Pour stimuler le développement de la culture scientifique, technique et industrielle par la mise à disposition gratuite de :
► 6 machines numériques (imprimante 3D, scie à chantourner, machine à coudre...),
► Tutoriels vidéos et formation dispensée aux enseignants. Également 3 ordinateurs portables mis à disposition par la ville.



Aperçu des moyens financiers annuels dédiés au fonctionnement des écoles (hors personnel, informatique et bâtiments) :
► Fournitures : **50 €** par élève, soit **95.150 €**
► RASED : **3 €** par élève, soit **5.709 €**
► Sorties scolaires : **21.000 €**
► Transport pour les activités sportives (ski, piscine, sport terrestre...) et les sorties intra-muros (cinéma, conservatoire...) : **70.000 €**



“ Il nous tient à cœur de travailler en lien avec les directeurs et directrices d'écoles, les enseignant(e)s et l'inspecteur de circonscription pour mener à bien des projets éducatifs concrets afin d'améliorer le confort de nos écoles ”



Anne-Marie MARTEL-RAMEL et Katia DATTERO
Conseillères Municipales
Déléguées Affaires Scolaires



Toutes ces structures dédiées à l'éducation fonctionnent d'abord et avant tout grâce à l'implication et au professionnalisme des agents municipaux. Ils contribuent chaque jour à la réussite du pôle le plus important de la collectivité en termes de ressources humaines.



Marie-Cyrille, ATSEM au groupe scolaire du Grand Clos

Votre métier ?

Je suis ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) depuis plus de 26 ans. J'ai exercé dans plusieurs écoles valserhônaises dont l'école Marius Pinard, l'école des Montagniers et depuis 2019 j'ai rejoint

l'école du Grand Clos. J'accompagne l'enseignant(e) dans les missions pédagogiques (apprentissage et accompagnement des élèves) et techniques (entretien des locaux). Je suis également l'intermédiaire entre le parent et l'enseignant(e). Enfin, j'assure le service des enfants lors de la pause repas à la cantine.

Votre parcours ou formation ?

Auparavant, j'exerçais la fonction d'agent d'entretien à l'école du Bois des Pesses puis j'ai obtenu mon CAP Petite Enfance en 1996.

Ce que vous appréciez le plus dans ce métier ?

Le contact avec les enfants et le travail d'équipe avec les enseignant(e)s et les autres ATSEM.

Une difficulté rencontrée ?

Le bruit est parfois difficile à supporter, il faut aussi beaucoup de patience mais cela en vaut la peine !



Charlotte, agent administratif au Point Infos Familles de Bellegarde

Votre métier ?

J'assure l'accueil physique et téléphonique des familles se présentant au Point Infos Famille situé à l'Hôtel de Ville de Bellegarde. Je gère également les inscriptions scolaires et périscolaires. Cela se traduit par la saisie des dossiers d'inscription, la réservation des repas et des bus pour la cantine, la facturation et la demande de devis auprès de nos partenaires.

Votre parcours ou formation ?

J'ai obtenu mon CAP Petite Enfance puis un BEP services en milieu rural option services à la personne. J'ai également effectué une formation de secrétaire médicale. J'ai intégré la collectivité en mai 2020 au centre de vaccination Covid-19 puis j'ai rejoint l'équipe du CCAS. Je travaille aujourd'hui au Point Infos Familles de Bellegarde

Ce que vous appréciez le plus dans ce métier ?

La variété de mes missions et le contact avec les familles.

Une difficulté rencontrée ?

Certaines périodes de l'année sont intenses, par exemple lors du renouvellement des inscriptions péri- et extrascolaires avant la rentrée de septembre.



Raphaële et Bahtisen, auxiliaires de puériculture à la Petite crèche et à la Grande crèche

Votre métier ?

Nous assurons l'accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans et des parents dans les structures. Nous participons au développement psycho-moteur, physique et intellectuel de l'enfant. L'objectif est de l'amener à être autonome tout en respectant ses besoins

Votre parcours ou formation ?

R : J'ai obtenu mon diplôme d'auxiliaire de puériculture en 1990. J'ai eu l'occasion d'exercer dans le domaine de la psychologie de l'enfance ainsi que dans une autre crèche avant d'intégrer celle de Valserhône. Cela fait maintenant une trentaine d'années que j'exerce ici.
B : Mon parcours professionnel est plutôt atypique. J'ai débuté ma carrière dans le domaine du tourisme puis j'ai exercé dans la grande distribution. J'ai ensuite effectué une reconversion professionnelle en obtenant mon CAP Petite Enfance puis mon concours d'auxiliaire de puériculture. J'ai exercé dans plusieurs structures en région lyonnaise puis je suis arrivée à Valserhône en 2016.

Ce que vous appréciez le plus dans ce métier ?

Le relationnel avec les enfants et les parents et la confiance que l'on instaure avec eux. Voir les enfants grandir et évoluer est passionnant et nous permet de garder notre âme d'enfant !

Une difficulté rencontrée ?

Ce métier demande une grande adaptabilité et génère parfois du stress car les parents nous confient leurs enfants, ce n'est pas rien !

VALSERHÔNE INFOS FAMILLES Le seul et unique contact

Tél. 04 50 56 60 85
familles@valserhone.fr

Décliné en 6 Points Infos Familles :

- Mairie Déléguée de Bellegarde-sur-Valserine, 34 Rue de la République
- Mairie Déléguée de Châtillon-en-Michaille, 35 Rue de la Poste
- Mairie Déléguée de Lancrans, 25 Grande Rue
- Maison de Quartiers, Rue Joliot Curie
- Centre de Loisirs Municipal, 844 Rue des Jonquilles
- Grande crèche, 6 Rue Hector Berlioz



Sara, animatrice au groupe scolaire des Montagniers et au Centre de Loisirs municipal

Votre métier ?

Je suis animatrice péri- et extrascolaire. J'interviens sur deux sites : sur les temps périscolaires au sein même de l'établissement scolaire des Montagniers, et également au Centre de Loisirs sur les journées du mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires. Dans ce cadre, je propose diverses animations aux petits et aux grands tout en veillant à leur sécurité et leur bien-être.

Votre parcours ou formation ?

J'ai obtenu un bac professionnel accompagnement soins et services à la personne. J'ai commencé à travailler au sein d'une maison de retraite puis au Centre de Loisirs de Châtillon en tant qu'animatrice. J'ai également obtenu mon BAFA (Brevet d'Aptitude

aux Fonctions d'Animateur).

Ce que vous appréciez le plus dans ce métier ?

Etre au contact des enfants, leur apprendre de manière ludique. J'apprécie particulièrement mettre en place des projets concrets avec eux. Par exemple, nous avons décoré l'entrée de l'école à partir de matériaux 100% recyclés. Egalement, j'ai eu beaucoup de plaisir et de satisfaction à conduire le "projet des émotions" qui permet aux enfants d'apprendre à mieux les connaître pour mieux les comprendre.

Une difficulté rencontrée ?

J'aimerais avoir plus de temps pour définir dans les détails les projets et les mener jusqu'au bout.



Najoi, agent d'entretien au groupe scolaire Marius Pinard

Votre métier ?

Je suis agent d'entretien des écoles et cette année je m'occupe de l'entretien de l'école Marius Pinard. J'effectue les tâches quotidiennes indispensables au bon fonctionnement de l'école (vider les poubelles, nettoyer les sols et les tables, etc.). J'accompagne également les enfants sur le temps de midi à la cantine (accueil, installation, accompagnement des enfants pendant le repas et débarrassage des tables).

Votre parcours ou formation ?

J'ai obtenu un bac professionnel comptabilité et j'ai ensuite exercé diverses missions dans le secrétariat et la vente.

Ce que vous appréciez le plus dans ce métier ?

Le contact avec les enfants et mes horaires de travail qui me permettent d'avoir du temps libre sur la journée. Je travaille de 11h30 à 13h30 puis de 15h30 à 20h30 et le mercredi de 6h à 13h. Nous profitons du mercredi pour nettoyer l'école de manière plus approfondie puisque les enfants n'ont pas école ce jour-là.

Travaux en faveur des Restos du Cœur

Suite à d'importants travaux réalisés par la municipalité dans les locaux situés à Bellegarde Industrie Ouest, l'association bénéficie de :

- ▶ Un local de stockage de 100m²
- ▶ Une chambre froide de 13m²
- ▶ Un espace partagé de 100m²

Ce nouvel espace complète leur local principal situé Rue Joliot Curie, également mis à disposition par la ville, et qui sert notamment à la distribution alimentaire.

32 300 € TTC



Rénovation des sols des aires de jeux

Pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents, de nombreux sols souples ont été refaits à neuf ou retouchés dans les aires de jeux de la commune.

21 300 € TTC



MUSINENS 2030, C'EST PARTI !

Porté par la municipalité et le bailleur Dynacité, cet ambitieux programme pluriannuel comprend des opérations d'aménagement, de réhabilitation et de construction neuve.

En effet, les résidences et logements du patrimoine de Dynacité ont déjà été ou vont faire l'objet de travaux de réhabilitation thermique et architecturale.



AVANT

APRÈS

UN NOUVEAU LOCAL POUR LA CROIX ROUGE

Dans l'ancien collège Louis Dumont, l'antenne locale de la Croix-Rouge française dispose depuis cet automne d'un nouveau local d'une superficie de 250m² mis à disposition par la ville.

Déblaiement, révision des menuiseries, reprise des murs, réfection du réseau électrique, création de cloisons supplémentaires ainsi que d'un sanitaire PMR ont été réalisés et pris en charge par la ville.

40 000 € TTC

Un patrimoine arboré qui s'adapte au changement climatique



Depuis novembre 2022 jusqu'à mars 2023, la municipalité procède à la plantation de **68 arbres, arbustes et fruitiers** afin de créer des îlots de fraîcheur et de remplacer les sujets secs.



Également, pour faire face aux conditions climatiques et aux restrictions de l'usage de l'eau, la ville a décidé de supprimer le fleurissement aérien en le compensant par la plantation de végétaux plus robustes. Des massifs composés d'arbustes et de vivaces sont créés pour un total de **330 arbustes et 693 vivaces et graminées**.

Tous ces aménagements sont effectués par les agents du service Cadre de Vie.

24 000 € TTC

Accès au futur Village de Marques

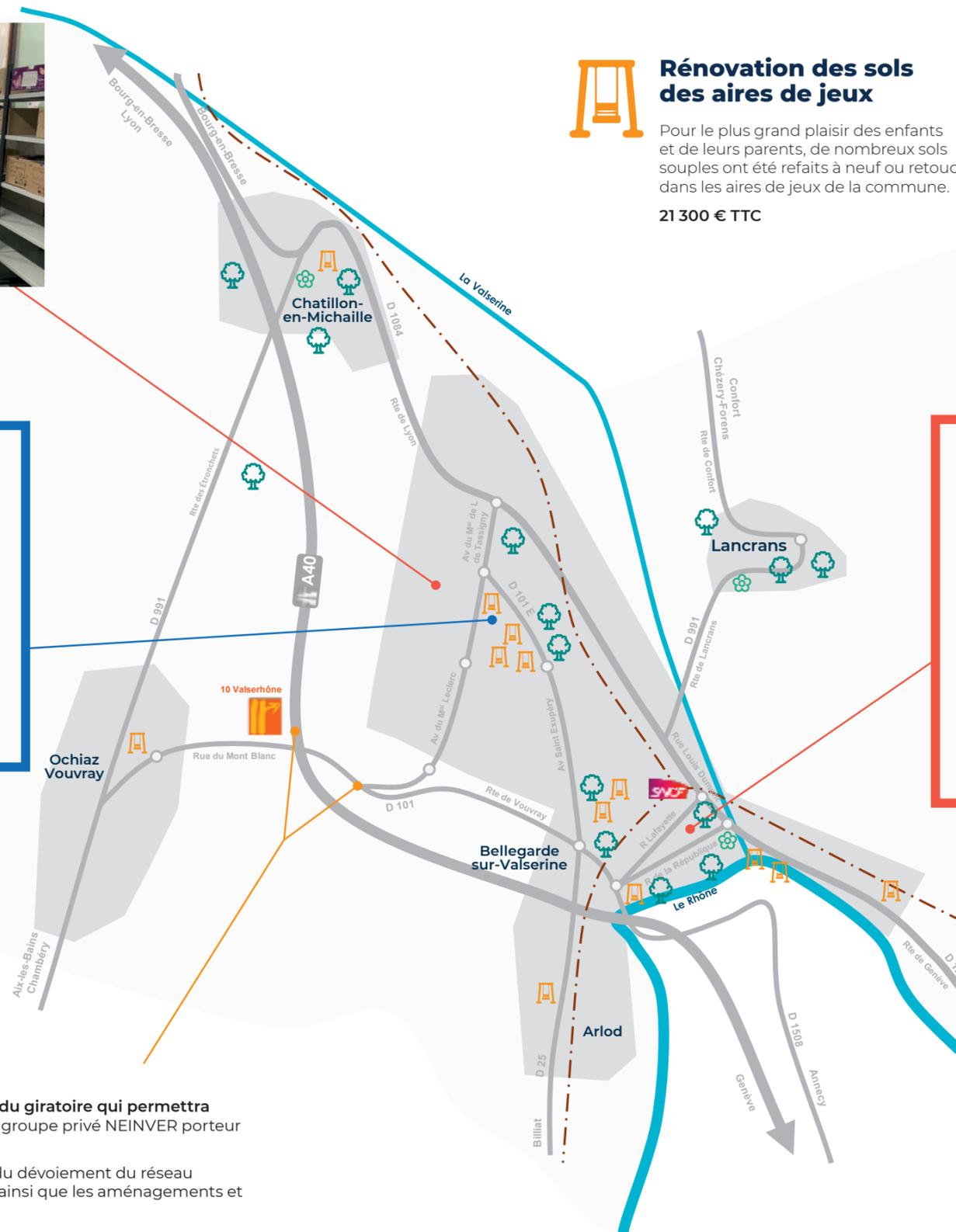
Depuis août 2022, le Département de l'Ain réalise les travaux d'aménagement du giratoire qui permettra d'accéder au futur Village de Marques. Ces travaux sont financés à 80% par le groupe privé NEINVER porteur du projet du Village de Marques.

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien participe dans le cadre du dévoiement du réseau d'eaux usées, alors que la municipalité prend en charge l'éclairage du giratoire ainsi que les aménagements et l'entretien des espaces verts.

Livraison : mi-2023

Ensuite, dans le courant du 2nd semestre 2023, l'ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc) lancera les travaux de réaménagement du diffuseur N°10 de l'autoroute A40, avec le même objectif de sécuriser et fluidifier l'accès au Village de Marques. Une extension du parking de co-voiturage est également prévue.

Livraison : fin 2024



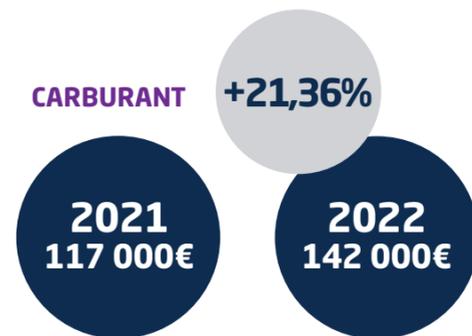
Faire face à l'augmentation des dépenses énergétiques de la ville

Comme dans toutes les collectivités, non concernées par le bouclier tarifaire de l'État, Valsershône a subi et continue de subir l'augmentation vertigineuse des prix d'achat de l'énergie, avec un impact d'une amplitude exceptionnelle sur son budget. Cette crise de l'énergie intervient cependant dans un contexte où la transition écologique des collectivités était déjà devenue une priorité. La municipalité n'a donc pas attendu 2022 pour engager une réflexion sur ce sujet.

À Valsershône, comme dans chaque ville, foyer ou entreprise, chaque geste compte !



Exemple d'augmentation des coûts entre 2021 et 2022



Exemples d'actions concrètes réalisées

Chauffage des bâtiments communaux

- ▶ Rénovation : Centre J. Marinet, Salle Viala
- ▶ Réfection et étanchéité toiture : gymnase Berthet et école du Bois des Pesses
- ▶ Application des nouvelles réglementations thermiques : extension école de Vouvray, Centre Technique Municipal, Plaine des Sports d'Arlod
- ▶ Baisse des températures de chauffe
- ▶ Optimisation de l'occupation des locaux
- ▶ Mise en place de programmeurs ou régulateurs
- ▶ Adhésion à un service d'économiseur de flux

Éclairage public

- ▶ Passage en LED et abaissement de l'intensité dans l'hyper-centre et sur les grands axes
- ▶ Extinction nocturne de 23h à 5h sur une majorité de secteurs
- ▶ Réduction de 2h de la mise en valeur de la Rue de la République
- ▶ Réduction de 7 jours de la période d'illumination de fin d'année et abandon des points isolés

Sensibilisation des agents communaux

- ▶ À tous les gestes quotidiens d'économie
- ▶ À l'éco-conduite



Une Centrale photovoltaïque à Arlod en 2024

Unique sur le territoire bellegardien et en réflexion avec la ville depuis 2018, ce projet est porté par la **Compagnie Nationale du Rhône (CNR)**. Il va permettre la **reconversion de 9 ha de friche industrielle** adjacents à

la Plaine des Sports d'Arlod et sera construit dans le cadre de Solarhona, la démarche de solarisation de la vallée du Rhône menée par la CNR pour **accélérer la transition écologique des territoires**.



Puissance : **3.4 MWc**
 Alimentation : **~1 600 personnes** (avec chauffage)
 Nombre de panneaux envisagé : **~6 300**
 Lancement des travaux : **automne 2023**
 Livraison : **fin 2024**

À LA DÉCOUVERTE DU GRAND GENÈVE, UN TERRITOIRE PARTAGÉ



Le Grand Genève est un groupement de collectivités publiques locales de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Cette agglomération transfrontalière englobe les 117 communes de Pôle Métropolitain du Genevois Français, les 45 du canton de Genève et les 47 du district de Nyon. Elle constitue l'un des territoires les plus dynamiques d'Europe.

Le dynamisme du Grand Genève ne faiblit pas, confirmant l'attrait de cette métropole internationale, riche en institutions de haut niveau et disposant d'un tissu économique diversifié. La qualité paysagère des sites naturels et bâtis participe aussi fortement à l'attrait de la région.

Les conséquences de ce développement rapide et soutenu sont toutefois difficiles à gérer : mobilité individuelle en expansion, déséquilibre dans la répartition emplois et habitants, prix du foncier en hausse, difficulté à se loger... Y remédier constitue des défis. C'est pourquoi **maintenir et surtout développer la coopération des acteurs franco-valdo-genevois est une évidence et une urgence**.

La commune de Valsershône, via la communauté de communes du Pays Bellegardien qui adhère au Pôle Métropolitain du Genevois Français, fait partie du Grand Genève. Avec plus de **2 600 travailleurs frontaliers**, son positionnement de porte d'entrée du Grand Genève, sans oublier sa gare traversée notamment par la ligne TGV reliant Genève à Paris, Valsershône est directement impactée par l'essor du Grand Genève et se doit de prendre part au questionnement de son évolution.

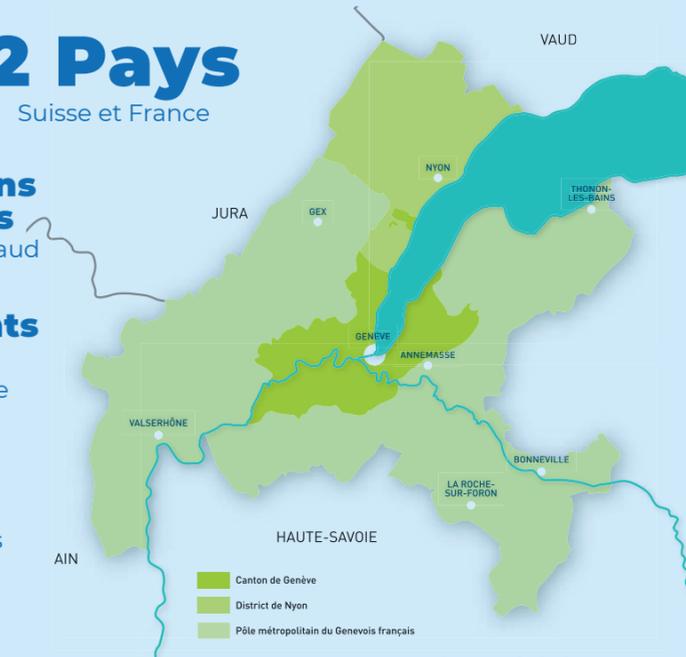


2 Pays
Suisse et France

2 cantons suisses
Genève et Vaud

2 départements français
Ain et Haute-Savoie

1 région française
Auvergne-Rhône-Alpes



553.000 emplois

2.000 km²

1.027.000 habitants

209 communes dont Valsershône

600.000 chf Budget annuel 2022



Quelques réalisations concrètes

- ▶ Le Léman Express, avec 230 km de lignes ferroviaires
- ▶ Le réseau transfrontalier de tramways et de bus à haut niveau de service
- ▶ La voie verte du Grand Genève, reliant à terme la Haute Savoie et le Pays de Gex en passant par le centre de Genève sur un tracé de 37 km
- ▶ Le cadastre solaire du Grand

Genève, estimant le potentiel de production énergétique solaire sur les toitures des bâtiments

- ▶ La sensibilisation à la pollution lumineuse via l'événement "La nuit est belle !"
- ▶ L'application AIR2G2, indiquant la qualité de l'air en temps réel.

MÉTAMORPHOSE DE LA VILLE : LA PLAINE DES SPORTS D'ARLOD SE CONCRÉTISE

La 1^{ère} pierre posée le 15 octobre 2022

À l'occasion de cette cérémonie officielle, M. le Maire a souligné la **profonde métamorphose en cours depuis plusieurs années à Valsershône**. Situé sur une ancienne friche industrielle dépolluée, ce projet de la Plaine des Sports d'Arlod en est un parfait exemple.

Rugby, tennis, athlétisme, padel, tennis de table et tir à l'arc seront ainsi mis à l'honneur, et ce, grâce à un soutien financier fort de l'État, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de l'Ain.



Les grandes étapes du chantier

Lancés au printemps 2022, les travaux ont débuté par la réalisation du **terrassement des différentes plateformes** du terrain, avec 3 niveaux principaux pour les futurs équipements :

- Le parvis du bâtiment principal et le parking à destination du public
- Le terrain d'honneur du rugby et le parking réservé aux utilisateurs
- Le terrain d'entraînement du rugby, les terrains de tennis et la zone destinée à la pratique de l'athlétisme.

Au fur et à mesure de l'avancée des **travaux de gros œuvre**, les constructions du bâtiment principal ainsi que des tribunes viennent progressivement s'insérer entre ces différents niveaux.

Lors des opérations de terrassement, une attention particulière a été portée aux réseaux enterrés (assainissement,

eau, alimentations électrique et de gaz) afin de fournir à chaque installation les ressources nécessaires à son fonctionnement. Par souci d'économie, ces opérations ont déjà inclus le terrassement en vue de l'aménagement futur des berges du Rhône.

Une fois le gros œuvre achevé, l'étape suivante sera **la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment** avec la pose de la charpente métallique puis de la toiture ainsi que la réalisation des menuiseries extérieures. Viendront ensuite **les aménagements intérieurs, à découvrir dans le prochain ValsershôneMag.**

Livraison : début 2024



Un hiver en sécurité sur nos routes...

Plan de viabilité hivernale de la ville

**Activé depuis le 11 novembre
jusqu'au 17 mars :**

- 10 engins de déneigement
- 10 circuits préétablis
- Priorisation des axes routiers en fonction de la densité des flux

Tous les quartiers de Valsershône sont déneigés par les agents du Centre Technique Municipal, et, sachez-le, les équipes font toujours au plus vite mais elles ne peuvent intervenir que sur les espaces publics et comptent sur la responsabilisation de chacun.

**Contact, en cas d'urgence
uniquement : Centre Technique
Municipal - 04 82 53 94 74**

Les trottoirs

Tout résident ou commerçant doit déneiger et déverglacer devant sa porte. Les cheminements piétonniers sont déneigés à la pelle



ou mécaniquement par les équipes municipales, par ordre de priorité.

La neige des toits

Tout propriétaire est responsable de la neige qui tombe du toit de son bâtiment. Pensez aux crochets à neige.

Le stationnement

Tout véhicule stationné en-dehors des emplacements autorisés gêne le passage des engins de déneigement. Ces véhicules sont systématiquement verbalisés, voire enlevés par la fourrière.



La loi Montagne

- Applicable à Valsershône
- Pour tous les types de véhicules
- **Du 1^{er} novembre au 31 mars, qu'il neige ou non**

Obligation d'être muni AU CHOIX :

- De 4 pneus hiver
- De 4 pneus 4 saisons
- Une paire de chaînes
- Une paire de chaussettes à neige



Je participe au recensement 2023 !

La ville de Valsershône recense sa population du **jeudi 19 janvier au samedi 25 février 2023.**

Ce recensement sera réalisé par des **agents recenseurs** qui effectueront

Recette magique du déneigement

- 2 louches de civisme
- 3 cuillères à soupe de bien vivre ensemble
- 1 pincée d'entraide entre voisins

... et beaucoup de bienveillance pour les équipes municipales sur le terrain.



Un nouvel équipement

Réceptionné par la ville en août 2022, ce **tracteur porte outils LINTRAC 130 cv** est utilisé pour le **déneigement** en période hivernale ainsi que pour le **fauchage des accotements** en période estivale.

**Investissement :
125 000 € TTC**



Avec les chauffeurs Etienne et Matthieu, agents du service Cadre de Vie

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : ACTEUR ET INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE DE LA VIE SOCIALE DE VALSERHÔNE

“ La solidarité constitue un des piliers de notre commune. Notre volonté est de continuer à élargir les missions du ccas, agissant sur le terrain au-delà de ses missions obligatoires ”



Odette DUPIN
Vice-Présidente du CCAS
Adjointe en charge de l'Action Sociale et de la solidarité

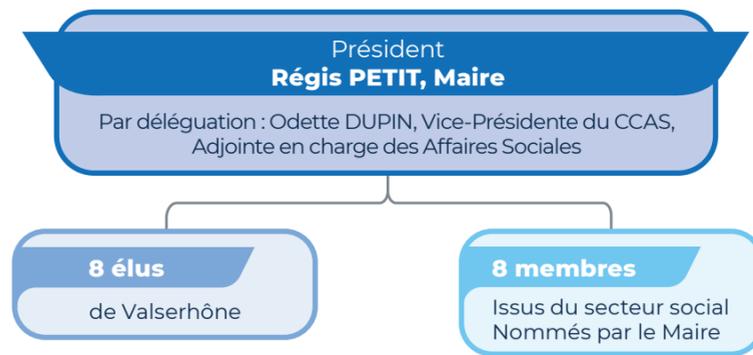


André POUGHEON
Membre du CCAS
Conseiller Municipal
Délégué en charge de l'Habitat

Le CCAS est un Établissement Public Communal (EPC) indépendant. Il représente une personnalité morale de droit public, distincte de celle de la commune, disposant d'une autonomie administrative et financière.

Les principales ressources du CCAS sont versées par :

- ▶ La collectivité sous forme de subvention ;
- ▶ Le Département de l'Ain dans le cadre de la convention Ain'sertion



Logement social

Le CCAS est bureau d'enregistrement des demandes de logement social et de renouvellement de ces demandes. Cependant, il ne dispose d'aucun pouvoir décisionnaire au niveau de l'attribution de ces logements.

C'est une instance, en l'occurrence la Commission d'Attribution de Logement (CAL), indépendante du CCAS et de la commune, qui a cette compétence décisionnelle. Ces commissions sont internes aux différents bailleurs.

Missions obligatoires

- ▶ Avis sur les dossiers d'aide sociale : aide-ménagère, frais d'hébergement en EHPAD ou en institution spécialisée.
- ▶ Lutte contre l'exclusion, accès aux droits.
- ▶ Procédure de domiciliation pour les personnes sans domicile fixe ou stable, en habitat mobile ou précaire, ayant un lien avec la collectivité.
- ▶ Tenue du registre nominal confidentiel des personnes fragiles.

Missions complémentaires

- ▶ Aides financières : secours exceptionnels (aide pour factures d'énergie, loyer, mutuelle...)
- ▶ Attribution de bons alimentaires d'urgence.
- ▶ Accompagnement aux

associations sociales et solidaires.

- ▶ Bureau d'enregistrement de demandes de logement social et renouvellement des demandes.
- ▶ Lutte contre l'habitat indigne et dégradé.
- ▶ Orientation et accompagnement des seniors dans leur demande d'aide sociale, par exemple l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- ▶ Développement des activités ou de services à domicile pour personnes âgées.
- ▶ Accompagnement de la perte d'autonomie : gestion de services d'aide à domicile, prévention et animation en direction des personnes âgées.
- ▶ Missions ponctuelles exceptionnelles (gestion administrative et logistique du centre de vaccination Covid-19, l'accompagnement de l'accueil des réfugiés d'Ukraine...)
- ▶ Enquête regroupement familial et procédure d'attestation d'accueil.

ZOOM SUR QUELQUES MISSIONS DU CCAS

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES

Sont concernées :

- ▶ Les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile ;
- ▶ Les personnes âgées de 60 ans ou plus, reconnues inaptes au travail ;
- ▶ Les adultes handicapés.

Ce registre est utilisé, entre autres, dans le cadre du **Plan Canicule**.

Pour vous inscrire ou inscrire un de vos proches, contactez le CCAS !

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Il s'adresse aux personnes :

- ▶ âgées de 90 ans et plus
- ▶ ou bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- ▶ ou sortant d'hospitalisation.



40
bénéficiaires
Fin 2022

Le Bel Âge

En décembre, environ 650 personnes seules et 350 couples ont reçu des bons d'une valeur de 30 € et 40 € respectivement.

Dès **70 ans ou plus**, inscrivez-vous !

1425
aînés
recensés
Fin 2022

Également, une centaine d'aînés ont préféré participer au **repas de Noël**.

▶ **Colis de Noël** : composé de bons d'achats valables auprès des commerces Valsershônois.

▶ **Sorties thématiques** : repas au lycée hôtelier dans le cadre des journées bleues.

ACCOMPAGNEMENT AUX ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES



Le CCAS est un interlocuteur clé pour ces associations. Il collecte leurs besoins financiers et logistiques, analyse leurs demandes et les transmet aux services de la ville de Valsershône qui décide des subventions et autres formes de support qu'elle souhaite leur apporter.

La principale action de la ville en faveur des antennes locales des Restos du Cœur et de la Croix Rouge française est la **mise à disposition de plusieurs locaux**.

En 2022, la municipalité a d'ailleurs entrepris des travaux dans les locaux de Bellegarde Industries et de l'ancien collège Louis Dumont afin d'offrir des nouvelles superficies d'activité à ces deux associations très actives sur le territoire valserhonois

L'ÉQUIPE DU CCAS

De gauche à droite : Laure (coordinatrice administrative), Deborah (agent d'accueil), Élodie (directrice), Amélie (travailleur social) et Sylvie (agent d'accueil)



Contact

34, rue de la République
ccas@valserhone.fr
Tél. 04 50 56 60 72

Permanence des élus, uniquement sur rendez-vous.

Heures d'ouverture :
Lundi, mercredi et jeudi : 9h - 12h
Mardi et vendredi : 13h30 - 16h30

Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valserhône

GROUPE MAJORITAIRE

En ce début d'année, nous restons concentrés sur la première priorité de ce mandat : le **service à la population**, sous toutes ses formes.

Notamment l'Éducation, au sens large, qui est et restera au cœur de notre action municipale jusqu'à la fin du mandat. Durant ces trois dernières années, de nombreux travaux, notamment de sécurité aux abords des écoles, ont été réalisés. Et dès cette année, un nouveau **plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement en faveur de l'Éducation** sera lancé.

Nous poursuivons également nos efforts pour **accélérer la transition écologique de notre territoire**, que ce soit au niveau des bâtiments communaux, des espaces verts ou de l'éclairage public. La sécheresse de l'été 2022 a accentué le caractère urgent de cette transition. Convaincus que chaque geste compte, nous avons déjà engagé de nombreuses

actions : **extinction de l'éclairage public, rénovation de bâtiments et chaudières, évolution des pratiques de gestion des espaces verts...** Nous continuons assidûment la réflexion sur cette thématique avec la **création d'un réseau de chaleur** utilisant l'énergie du SIVALOR.

Le contexte économique actuel est à la fois difficile et complexe pour les citoyens, les entreprises et les collectivités. C'est pourquoi, nous devons **continuer à investir tout en faisant preuve de rigueur budgétaire**. Certains renoncements s'imposent, mais notre ambition reste intacte pour Valserhône de poursuivre sa mutation et ainsi **s'affirmer en tant que troisième commune du Département de l'Ain**.

Citons comme exemples de cette dynamique positive, la livraison début 2024 de **la Plaine des Sports d'Arlod** qui offrira des installations sportives de niveau régional ainsi

que la construction d'un **parc photovoltaïque** par la Compagnie Nationale du Rhône. Le projet **Musinens 2030**, avec son nouvel éco-quartier et la réhabilitation thermique et architecturale du parc immobilier du bailleur Dynacité, illustre aussi la métamorphose de Valserhône en une **ville alliant modernité ainsi que responsabilité environnementale et sociale**.

Pour conclure, nous souhaitons vous présenter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Nous profitons également de cette tribune pour **remercier tout spécialement les agents communaux** pour leur investissement à nos côtés en 2022.

Continuons à œuvrer pour le bien-vivre ensemble et restons **solidaires**.

Très belle année 2023 !

GROUPE MINORITAIRE

De "dont" à "exclusivement"

Notre langue française possède la particularité et la richesse de nous permettre de jongler avec les mots ; la majorité nous a démontré qu'elle savait jouer de ces facilités !

Lors du Conseil Municipal du 7 novembre 2022, la délibération 22-137 avait pour objet le reversement par la CCPB de la CFG perçue du département, au profit de Valserhône, CFG qui doit servir à financer des infrastructures sportives (plaine de jeux, plateau EPS, gymnases de collèges) **dont** la Plaine des sports d'Arlod pour un montant de 1 207 123 € la première année.

Après questionnement de notre part, il s'avère que ce versement est destiné à financer **exclusivement** la Plaine des sports d'Arlod au détriment d'autres structures de la commune et cela pour au moins 2 ans !

Notre groupe a naturellement voté contre cette délibération. Nous ne sommes pas contre la dotation mais contre ce à quoi elle est destinée. Une fois de plus, nous estimons que la

Plaine des sports d'Arlod phagocyte tout autre projet de financement dont notre commune a besoin.

"L'Éducation, la priorité de Valserhône". De bien jolis mots, et dans les faits ?

- **Les familles Valserhonoises bousculées** mi-août pour reconstituer l'entièreté des dossiers de leur(s) enfant(s) (alors que la plupart des éléments étaient inchangés depuis leur entrée à l'école et que d'autres avaient été exigés quelques mois auparavant), dans un délai restreint, ce qui a mis à mal nombre de nos concitoyens.

- **Des tarifs du périscolaire et du temps de cantine considérablement augmentés** au 1^{er} septembre pour la majorité des familles sans préavis, justifications ou accroissement qualitatif des services.

- **Des projets pour nos enfants qui ne voient pas le jour** ou sont en attente depuis plusieurs mois par les changements réguliers d'interlocuteur.

- **Des écoles dans un état précaire** : cet hiver des dizaines d'élèves de Valserhône auront froid dans leur classe. Des conditions liées à l'usage des sanitaires à la limite de la décence dans certaines écoles.

- **Et l'école d'Arlod, à quand les travaux ?** En avril 2021, le projet consistait à construire une école maternelle et, rénover l'école élémentaire en ajoutant une extension pour implanter un restaurant scolaire. A l'automne 2021, le projet s'arrête, "suspendu". Souhaitons qu'il renaisse vite. Nous nous engageons à suivre ce dossier pendant notre mandat.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

M. Bergeret, F. Odezienne, C. Rigutto, J-Y. Gay, A. Gennaro et S. Konjevic

ANAÏS, MANAGER CENTRE-VILLE



"Je rencontre régulièrement les commerçants valserhonois et échange avec eux sur des problématiques qui les concernent, afin de leur proposer des solutions concrètes"

Anaïs, parlez-nous de votre métier.

Mon métier consiste à informer et orienter les commerçants valserhonois, proposer des animations pour dynamiser le commerce local et effectuer de la veille territoriale. L'enquête **"Vos habitudes au centre-ville de Valserhône"** menée cet été en est un exemple. Mon recrutement est intervenu dans le cadre du programme **"Petites Villes de Demain"**, signé en mars

2021 entre l'État, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien et la ville de Valserhône. Ce programme vise à accompagner la redynamisation des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité sur leur bassin de vie présentant des signes de vulnérabilité. Je suis encadrée par **Matthieu, chargé de mission "Petites Villes de Demain"**.

Quel a été votre parcours avant ce poste ?

J'ai obtenu une licence sanitaire et sociale et un master en économie et gestion.

J'ai ensuite occupé plusieurs postes comme assistante sociale, conseillère en insertion professionnelle ou encore chargée de mission emploi/formation.

Quels aspects de ce métier appréciez-vous le plus ?

Le contact avec les commerçants et le fait de pouvoir **être force de proposition afin de dynamiser le commerce local**. Bien évidemment, je ne peux pas répondre positivement à toutes les sollicitations. Cependant, je fais toujours au mieux pour accompagner les commerçants dans leurs démarches !

Votre ville recrute !

Toutes les offres d'emploi sur www.valserhone.fr



En 2022, à l'occasion de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940, le Parc de Savoie a été renommé **"Espace Robert Molinatti"** en hommage à son parcours de Résistant et son rôle de passeur de mémoire.

Ce parc accueille le **monument aux Maquisards**, dont Robert Molinatti est à l'origine de l'édification.

Robert MOLINATTI Une figure de la Résistance

05-04-1925 / 08-02-2021

Voulant agir pour la libération de la France, il entre en 1943 dans l'**Armée secrète de Bellegarde** (nom de code Cristal 4).

A partir du débarquement, il participe aux durs combats de la **libération de Bellegarde du 9 au 11 juin 1944** et à ceux de la **libération de l'Ain début septembre 1944**.

Après-guerre, il devient vice-président de l'association Mémoire des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura et président du Secteur Bellegardien pour **maintenir la mémoire de ses camarades morts pour la France et transmettre les valeurs de la Résistance : la liberté et la paix dans un monde plus juste**.

Robert Molinatti est l'un des fondateurs du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura auquel il se consacre pendant des années.

Il multiplie également, toujours avec modestie et humanisme, les interventions auprès des scolaires de tous les niveaux et participe à de nombreux projets mémoriels. Avec Jean Marinetti, il co-écrit "1940-1944 Cristal 4", consacré à la résistance du secteur Bellegardien.

Il accepte en 1998 d'être le président de l'association Cédérom, la Résistance dans l'Ain et le Haut-Jura.



Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, en plastique, les papiers, les cartonnets et briques alimentaires.

Et inutile de les laver : bien les vider suffit.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !

Plus d'infos : sivalor.org et ccpb01.fr



Des travaux prévus ?

Pour toute question concernant la déclaration de vos travaux, un seul contact :

Maison de l'Urbanisme du Pays Bellegardien
195 Rue Santos Dumont
Tél. 04 50 48 71 63
maison.urbanisme@ccpb01.fr



Mairies déléguées

Bellegarde-sur-Valserine
34 Rue de la République
Bellegarde-sur-Valserine

Accueil et État Civil
Tél. 04 50 56 60 60
etatcivil@valserhone.fr
Lundi - Mercredi - Vendredi
9h00-12h00 / 13h30-17h00
Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30
Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Samedi 9h30-12h00
(RDV titres d'identité uniquement)

Solidarité et Social
Tél. 04 50 56 80 87 - social@valserhone.fr
Lundi - Mercredi - Jeudi : 9h00-12h00
Mardi - Vendredi : 13h30-16h30

Valserhône Info Familles
Tél. 04 50 56 60 85 - familles@valserhone.fr
Lundi au Vendredi :
9h00-12h00 / 13h30-17h00

Châtillon-en-Michaille
35 Rue de la Poste
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 59 74 94
accueilchatillon@valserhone.fr
Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

Lancrans
25 Grande Rue - Lancrans
Tél. 04 50 48 15 88
accueillancrans@valserhone.fr
Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30-12h00
Mercredi : 14h00-17h00

Services décentralisés

Services Techniques
Centre Technique Municipal (CTM)
965 Rue Santos Dumont
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 82 53 94 74
ctm@valserhone.fr

Urbanisme
Maison de l'Urbanisme Intercommunale
195 Rue Santos Dumont -
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 48 71 63
maison.urbanisme@ccpb01.fr

Sports - Événementiel - Vie associative - Location de salles
Centre Jean Marin
Place Jeanne d'Arc
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 05 92
cjm@valserhone.fr
evenementiel@valserhone.fr

Police Municipale Intercommunale
4 Rue de la Perte du Rhône
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 60 77
Accueil du public :
Lundi au vendredi
8h30-12h00 / 13h30-17h00

Numéros utiles

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15 ou 112
Pharmacie de garde : 32 37

Gratuité des actes civils

Face à la recrudescence de sites proposant des services payants, la municipalité vous rappelle que les demandes d'actes civils sont **gratuits**.

Plus d'infos sur www.service-public.fr.

Où trouver le ValserhôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valserhône. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le Service Communication :
communication@valserhone.fr

Retrouvez également le ValserhôneMag dans les différentes infrastructures municipales (mairies déléguées, médiathèques, conservatoire, centre Jean Marin, Maison de quartiers de Musinens...) et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur www.valserhone.fr

Infrastructures culturelles

Médiathèque Louis Miraillet
Passerelle des Arts, Place Charles de Gaulle, Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 60 89
mediatheque@valserhone.fr

Bibliothèque Le Coin Lecture
Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville, Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 59 77 34
mediatheque.chatillon@valserhone.fr

Bibliothèque de Lancrans
2 Route de la Fromagerie, Lancrans
Tél. 09 72 66 36 70
mediatheque.lancrans@valserhone.fr

Conservatoire à Rayonnement Communal
Passerelle des Arts
Place Charles de Gaulle
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 60 88
crc@valserhone.fr

Cinéma municipal Les Variétés
42 Rue de la République
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 65 04
www.lesvarietes.fr

Théâtre municipal Jeanne d'Arc
9 Ruelle des Arts
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 23 21
www.artabesques.fr

Retrouvez l'Agenda en ligne : www.valserhone.fr

JANVIER

Dimanche 08 | 17h30
CONCERT DU NOUVEL AN
Concert symphonique dirigé par G. Court et présenté par J. Despret
Théâtre Jeanne d'Arc
Entrée libre

Vendredi 20 | 20h30
HANNAH
Cie Plumea - Théâtre Jeanne d'Arc
Dès 10 ans - Infos et billetterie (1)

Samedi 28 | 17h00
Vœux de la municipalité
Centre Jean Marin

FÉVRIER

Mercredi 01 | 12h21
DUO LADISLAVA
Musiques Tziganes
Passerelle des Arts
Infos et billetterie (2)

Vendredi 03 | 20h30
FÉLOCHE
And the Mandolin' Orchestra
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos et billetterie (1)

Printemps 2023
RÉOUVERTURE AU PUBLIC DE DINOPLAGNE
www.dinoplagne.fr



Avec des nouveautés !

MARS

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME
En partenariat avec l'Association Familiale Laïque du Bassin Bellegardien et Ar(t)abesques

Mercredi 08 | 20h30
PROJECTION D'UN FILM
Cinéma les Variétés

Vendredi 10 | 20h30
LA MÉCANIQUE DES FLUIDES
Cie Fil Rouge
Théâtre Jeanne d'Arc
Dès 11 ans
Infos et billetterie (1)

Vendredi 24 | 20h30
LOUIS MEZZASOMA
Mercenary on tour
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos et billetterie (1)

Samedi 11 | 20h30
CONCERT SYMPHONIQUE BRETEN
Orchestre des Conservatoires de Valserhône et du Melenclon
Gymnasium de Bretten
Salle des Fêtes de Châtillon
Entrée libre

Samedi 18
FÊTE DE QUARTIER D'ARLOD

AVRIL

Samedi 01
NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Valserhône Clean Challenge

Vendredi 07 | 20h30
KITCHEN BAZAR
Cie Comme tes pieds !
Théâtre Jeanne d'Arc - Dès 5 ans
Infos et billetterie (1)

Vendredi 28 et Samedi 29 | 20h30
CA JAZZ À LA PASSERELLE
Vendredi : Angelo Maria Afro Beat
Samedi : Jazz Pro Fusion "SPYROGIRA"
Passerelle des Arts
Infos et billetterie (2)

MAI

Du 08 au 14 mai
FESTIVAL DE LA MARMAILLE
Infos et billetterie (1)

TEMPS FORTS

Mercredi 10 | 12h21
PASSION'AIMANT
Duo danse et musique
Passerelle des Arts
Infos et billetterie (2)

Samedi 13
FÊTE DES ENFANTS

Vendredi 12 | 18h00
CINÉ CONCERT BUSTER KEATON
Cinéma Les Variétés
Infos et billetterie (2)

JUIN

Mercredi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE

Dans vos médiathèques :
de nombreuses animations, pour tous les âges et tout au long de l'année !
<https://passerelledesarts.valserhone.fr>

Concert



SCOOP MUSIC TOUR
revient le **mercredi 12 juillet**
Place Carnot - Gratuit

La municipalité remercie la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), la Régie Départementale des Transports de l'Ain (RDTA), Jean Lain Mobilité et Groupama Bellegarde.

Agenda sous réserve de modifications, des conditions climatiques et du protocole sanitaire en vigueur.
(1) www.artabesques.fr
(2) <https://passerelledesarts.valserhone.fr>



2023

VOËUX DE LA MUNICIPALITÉ

28 janvier 2023 - Centre Jean Marinet

A partir de 17h - Rencontres et expositions

Découvrir « **Valserhône insolite** », une galerie de photos inédites proposées par l'Atelier Photos d'Activals.

En images, visualiser et comprendre :

- Musinens 2030
- La Plaine des Sports d'Arlod
- La transition énergétique

Echanger dans l'espace « **Vos élus à votre écoute** »

18h - Allocution du Maire suivie du verre de l'amitié

Suivez-nous !



www.valserhone.fr